

Spécificités comptables des exploitations agricoles en société

Public cible

Agriculteurs et agricultrices de l'Aude ou départements limitrophes membres de GAEC, EARL ou SCEA. Ou projetant de devenir associé d'une société des types cités.

Objectifs

Permettre aux agriculteurs d'identifier le sens des écritures comptables spécifiques aux sociétés Mesurer les enjeux pour la société ainsi que pour chaque associé.

Pré-requis

Avoir déjà saisi et clôturé un exercice comptable en exploitation individuelle ou en société.

Contenu

La formation se déroule sur un jour.

Tour de table des participants et leurs attentes de la journée.

Rappel sur les points communs et les différences sur les aspects juridiques, fiscaux et sociaux entre GAEC, EARL, SCEA.

Valeur juridique et aspects législatifs des statuts, règlements intérieurs et procès verbaux d'assemblée générale

Comptes du plan comptable et écritures spécifiques en société:

Capital social, comptes courants associés, rémunération,

La composition du bilan

Notion de revenu

Partage du résultat

METHODES PEDAGOGIQUES : temps d'apports théoriques, échanges avec les participants

Fin de formation, un temps sera réservé à la mesure de la satisfaction des stagiaires et à une auto évaluation des acquis.

Une Attestation de formation seront remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

21 déc 2021

09:30 - 17:30 (7hrs)

Maison Paysanne de l'Aude 1 avenue Salvador
Allende
11300 LIMOUX

Béatrice Gonzalez, formatrice comptabilité gestion
AFOCG 11

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Statut _____

Courriel _____ Téléphone _____

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), éventuellement votre chèque et attestation VIVEA. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 17/12/2021

Tarifs

Frais pédagogiques : 168€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

Plus de renseignements

Resp: Béatrice Gonzalez

afocg11@interafocg.org

1 Avenue Salvador Allende

11300 LIMOUX

Tel. 06 56 66 06 58

N° OF: 76110158011

Formation portée par la Maison

Paysanne de l' Aude.

N° OF : 76110169011

Taux de satisfaction : taux général 2021 96.5 % et taux dernière session 2021 : 94.3%%

ordinateur , documents comptables de l'exploitation. Repas tiré du sac



Modalités d'accès : Formation accessible aux personnes à mobilité réduite, pour les autres types de handicap merci de nous contacter